



## **Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.1, 2.3, 2.4, 3.12, 3.14 et 3.4**

**Numéro de la demande :** 2015-6732  
**Demande :** B.2.1 – Modification de la garantie  
B.2.3 – Modification de l'identité des produits de formulation  
B.2.4 – Modification de la proportion des produits de formulation  
B.3.12 – Nouveau site ou nouvelle culture hôte  
B.3.14 – Nouvelles classifications  
**Produit :** Station-Appât Liquide Pour Fourmis Scorpio PCO  
**Numéro d'homologation :** 32760  
**Principe actif (p.a.) :** Spinosad  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2772197

### **Objet de la demande**

La présente demande vise à homologuer la préparation commerciale Station-Appât Liquide Pour Fourmis Scorpio PCO (spinosad à 0,015 %) Le produit est utilisé pour tuer les fourmis et les colonies de fourmis, y compris les fourmis charpentières, à l'intérieur et à l'extérieur.

### **Évaluation des propriétés chimiques**

Le Station-Appât Liquide Pour Fourmis Scorpio PCO est formulé sous forme de solution contenant du spinosad à une concentration nominale de 0,015 %. Cette préparation commerciale a une densité de 1,108 à 1,14 g/mL et un pH de 4,25. Les données chimiques requises pour le Station-Appât Liquide Pour Fourmis Scorpio PCO ont été fournies et examinées, et elles ont été jugées acceptables.

### **Évaluation des risques pour la santé**

Le Station-Appât Liquide Pour Fourmis Scorpio PCO présente une toxicité aiguë faible chez le rat s'il est administré par voie orale ou cutanée. Il ne devrait pas présenter un risque de toxicité aiguë par inhalation. Il ne cause pas d'irritation oculaire ou cutanée chez le lapin, et il n'est pas considéré comme un sensibilisant cutané potentiel chez le cobaye selon le protocole de maximisation.

Le Station-Appât Liquide Pour Fourmis Scorpio PCO correspond au profil d'emploi existant du spinosad. Par conséquent, les expositions découlant de la pose et du retrait des points d'appât, les expositions suivant la pose et les expositions des tiers (y compris les enfants) ne devraient pas être supérieures à celles qui sont associées aux utilisations actuellement homologuées du spinosad à l'intérieur dans les appâts à fourmis ou aux autres utilisations extérieures.

## Évaluation environnementale

L'utilisation de ce produit ne devrait pas entraîner d'exposition environnementale accrue par rapport aux utilisations homologuées des autres produits contenant du spinosad. Les préoccupations sur le plan environnemental sont atténuées par des énoncés adéquats sur l'étiquette du produit.

## Évaluation de la valeur

Les essais (20 en laboratoire et 2 en champ) portant sur 7 genres de fourmis ont étayé l'allégation selon laquelle le Station-Appât Liquide Pour Fourmis Scorpio PCO tue les fourmis et les colonies de fourmis, y compris les fourmis charpentières. Le produit est destiné à être utilisé dans les immeubles et aux alentours, ainsi qu'à l'extérieur dans les aménagements paysagers ornementaux, les zones réservées aux cultures ou au fourrage, le gazon en plaques et les terres en jachère.

## Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a évalué les renseignements fournis à l'appui du Station-Appât Liquide Pour Fourmis Scorpio PCO. Après examen, elle a conclu que l'homologation du Station-Appât Liquide Pour Fourmis Scorpio PCO est acceptable.

## Références

- 2588732 2015. Binder #3  
2588733 2015. DACO 10.2.3.1 efficacy summaries  
2588735 2015. The impact of Neudorff GmbH KG Ant Baits on the European fire ants, *Myrmica rubra*  
2588736 2014. Final report for Neudorff North America  
2588737 2008. Colony kill of ant bait products against black ants  
2588738 2013. Field tests against black ants  
2588739 2013. Field tests against black ants  
2605954 2015. Efficacy of NEU 1262I against workers of *Myrmica* sp.  
2683645 2016, DACO 10.2.3.1 Summary Efficacy Addendum, DACO: 10.2.3, 10.2.3.1, 10.2.3.2  
2684581 2016, INS-C-160419 carpenter ants field final result, DACO: 10.2.3  
2588722 2015, Binder 1, DACO:  
3.0,3.1,3.1.1,3.1.2,3.1.3,3.1.4,3.2,3.2.1,3.2.2,3.2.3,3.3.1,3.4,3.4.1,3.4.2,3.5,3.5.1,3.5.10,3.5.11,3.5.12,3.5.13,3.5.14,3.5.15,3.5.2,3.5.3,3.5.4,3.5.5,3.5.6,3.5.7,3.5.8,3.5.9 CBI  
2588723 2015, Neudorff Ant Buffet 5 Batch Study, DACO: 3.3.1 CBI  
2588724 2009, Two Year Room Temperature Storage Stability of NEU1262I, DACO: 3.5.10 CBI  
2678455 2016, Daco 5.14 Bait Station Information, DACO: 5.14  
2659284 2016, DACO: 5.14,5.2

ISSN : 1911-8015

**8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2017**

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.